

Le déconfinement, ça change quoi ?



Depuis le lundi 11 mai, la phase de déconfinement progressif s'amorce et la vie reprend - petit à petit - ses droits. Les Services de la Ville, mobilisés pour assurer les missions essentielles à la population pendant toute cette période, reprennent progressivement leur activité au contact du public.

Tous les espaces sont actuellement aménagés et nettoyés afin de respecter les règles sanitaires. Votre sécurité, comme celle des agents municipaux, prime avant tout.

Après huit semaines de confinement, vous pouvez désormais vous déplacer sans attestation dérogatoire (les déplacements à plus de 100 kilomètres de votre domicile à vol d'oiseau ne sont possibles que pour un motif impérieux, familial ou professionnel).

Le virus n'ayant pas disparu, nous appelons toujours à votre plus grande prudence lors de vos sorties. Le Val-d'Oise reste d'ailleurs classé parmi les départements rouges. La circulation du virus demeure active et les services de réanimation des établissements hospitaliers sont toujours sous tension.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Reprise progressive de l'accueil du public par les Services

- ÉTAT CIVIL

Demande et remise des cartes d'identité et passeports sur rendez-vous à partir du lundi 18 mai.

Si vous avez un rendez-vous lors de la semaine du lundi 11 mai et que nos services ne vous ont pas contactés, merci de composer le 01 39 34 98 00 (choix 1) ou le 01 39 34 95 39.

- CIMETIÈRES

Réouverture des cimetières (ancien et nouveau) le lundi 11 mai aux horaires habituels (respectivement de 8h30 à 18h et de 8h à 18h30).

Merci d'amener votre contenant pour l'arrosage et le nettoyage des sépultures. Toilettes fermées. Ces

mesures visent à faire respecter au maximum les gestes barrières qui sont également valables dans les cimetières.

Les cérémonies sont autorisées pour 20 personnes maximum.

En cas de besoin, contactez la conservation des cimetières au 07 61 83 35 56.

- CCAS

Reprise du M'Bus à partir du lundi 18 mai. La priorité est donnée aux personnes ayant des rendez-vous médicaux. Une personne par trajet. Gel hydroalcoolique à disposition, merci aux voyageurs de venir avec un masque.

Prise de rendez-vous à partir du lundi 11 mai au 01 34 17 60 99

- LUDOTHÈQUE

Reprise de la formule de prêt de jeux et jouets à partir du mardi 26 mai 2020. [Plus d'infos ici](#)

La Bibliothèque Aimé-Césaire, le Musée Jean-Jacques Rousseau, La Briqueterie (hors emprunt de jeux et jouets à la Ludothèque), le Parc des Sports et le Cinéma l'Eden restent fermés au public, tout comme les parcs et jardins publics. [Les balades en forêt sont de nouveau autorisées en respectant toutes les consignes sanitaires.](#)

Pour rappel, toutes les manifestations publiques et activités associatives organisées dans les bâtiments et équipements municipaux sont reportées jusqu'à nouvel ordre.

Distribution des masques

La Ville, soucieuse de votre protection, a fait le choix d'offrir 2 masques à chaque habitant.

Lors de la semaine du 11 mai, vous avez reçu 2 masques homologués directement dans votre boîte aux lettres. [En fonction de la composition de votre foyer, vous avez pu retirer des masques supplémentaires dans le point de distribution le plus proche de chez vous.](#)

Leur port est conseillé dans l'espace public et obligatoire dans les transports en commun en Île-de-France. Veillez également à respecter l'ensemble des gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

Écoles et crèches

Pas de rentrée le 11 mai | La Ville a décidé de ne pas rouvrir les écoles et les crèches le lundi 11 mai. [Plus d'informations ici](#)

Accueil 7j/7 des enfants du personnel mobilisé dans la gestion de la crise sanitaire | Depuis le lundi 16 mars, les enfants sont accueillis par les services de la Ville. Ce dispositif concerne les professionnels de santé mais également toutes les professions mobilisées (hôte de caisse, agent de propreté urbaine, ...). [Plus d'informations ici](#)

Rentrée scolaire 2020 | La date limite d'inscription a été fixée au samedi 13 juin 2020. [Plus d'informations ici](#)

Continuité pédagogique | Sur demande de la ville, l'accès à la plateforme en ligne Beneylu a été activé pour les écoliers. Les enseignants y partagent des leçons et des exercices.

Remboursement des activités | Les activités périscolaires qui n'ont pas été assurées en raison des mesures de confinement ne seront pas facturées.

Plateforme d'entraide entre habitants

Aide aux devoirs, courses de première nécessité, ... Ce dispositif collaboratif, mis en place par la Ville, vous permet d'offrir vos services aux autres Montmorencéens et de recevoir leur aide.

[Plus d'informations ici](#)

Douches et vestiaires de l'Aquadium à disposition du personnel mobilisé

Depuis le mardi 14 avril, L'Aquadium propose au personnel mobilisé un accès à ses douches et vestiaires afin de pouvoir se changer et se laver avant de se rendre au travail ou regagner son domicile. Toutes les mesures sanitaires sont prises pour garantir la sécurité du lieu et des personnes.

[Plus d'informations ici](#)

Réouverture du marché et de vos commerces

La reprise du marché de Montmorency est prévue le dimanche 17 mai en respectant les mesures sanitaires imposées par la situation. Pour votre santé et celle des autres, nous vous demandons de respecter les gestes barrière.

Il est de nouveau interdit de stationner sur la Place Levanneur les mardis et samedis à partir de 18h. Merci de déplacer votre véhicule.

À l'exception des bars, cafés et restaurants, tous les commerces sont autorisés à rouvrir dans le respect strict des règles d'hygiène. Les commerces dits "*essentiels*", qui ont continué de vous servir pendant la période de confinement, vous accueillent également.

À noter que les grands magasins et centre commerciaux dont la surface est supérieure à 40 000m² demeurent fermés.

La Poste : Les bureaux de Montmorency ouverts, retour progressif à la normale

À partir du 11 mai et jusqu'à la fin du mois, La Poste organise la réouverture progressive de ses bureaux et le retour à la normale de ses services.

[Pour consulter en temps réel les horaires d'ouverture des deux bureaux de Poste de Montmorency, nous vous invitons à consulter ce lien.](#)

Les horaires d'ouverture et les services assurés seront adaptés en fonction de la situation sanitaire locale et de la fréquentation des bureaux de poste.

De façon progressive, le facteur passera 6 jours par semaine pour distribuer les colis, les lettres

recommandées et prioritaires, la presse quotidienne, collecter le courrier, et assurer les services de proximité. La distribution des autres courriers sera assurée 5 jours par semaine.

Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables tout comme un nouveau service d'expédition de lettre recommandée de sa boîte aux lettres.

[Vous pouvez consulter le plan de déconfinement de La Poste ici.](#)

Une offre de transports adaptée

À partir du samedi 16 mai, le stationnement revient à la normale dans la commune (zone bleue et zone orange). Avec le retour du marché les mercredis et dimanches, il est de nouveau interdit de stationner sur la Place Levanneur à partir de 18h la veille.

Vous êtes nombreux à utiliser les transports en commun pour vous déplacer. Dès le 11 mai, l'offre sera revue à la hausse. Lors de vos voyages, vous serez amenés à respecter de plusieurs consignes lors de vos voyages (port du masque, respect des mesures de distanciation, attestation d'employeur pour vous déplacer aux heures de pointe, ...). Pour tout savoir, nous vous invitons à consulter le site des différents réseaux : [SNCF](#), [Transilien](#), [RATP](#), [Transdev](#) et [Keolis](#).

[**Trois nouvelles attestations de déplacement ont été mises en place. Nous vous expliquons leur fonctionnement.**](#)

DÉCONFINEMENTCOVID-19

Les recommandations pour vos déplacements en transports en commun en Île-de-France

-  **Port du masque obligatoire**
-  **Respect des règles de distanciation sociale**
-  **Éviter les heures de pointe**
-  **Attestation de l'employeur**

Évitez les heures de pointe (6h-9h et 16h-19h),
uniquement réservées aux déplacements professionnels ou motif impérieux



Évolution du service de gestion des déchets

En charge du ramassage des déchets à Montmorency, le [Syndicat Émeraude](#) adapte le fonctionnement de ses collectes jusqu'à nouvel ordre.

Afin de faciliter le travail des agents de collecte, il rappelle également de respecter strictement les consignes de présentation pour la collecte des encombrants et des végétaux. Veillez à éviter tant que possible de présenter les encombrants et les déchets végétaux que vous pouvez encore conserver.

[Toutes les informations ici](#) (lien mis à jour au quotidien)

Infos pratiques

Vous avez une question concernant le déconfinement ?

- Transmettez-la par mail à communication@ville-montmorency.fr (objet : "FAQ Covid-19")
- ou sur nos réseaux sociaux [Facebook](#), [Twitter](#) & [Instagram](#)

Contact

Accueil de la mairie : 01 39 34 98 00

Affaires générales : 01 39 34 95 39

Centre communal d'action sociale : 01 34 17 60 99

Police municipale : 01 34 05 10 20

Liens utiles

[Covid-19 : Toutes les actions de la Ville](#)

[Suivez l'actualité de la ville en direct sur Twitter](#)

[Suivez l'actualité de la ville sur Facebook](#)